

en béton, et les longrines en bois des travées en charpente par des poutres d'acier en I, y compris le planchéage à neuf, les garde-fou, etc., \$9,000 ; quai de Dschambault—enlèvement des cailloux du chemin d'approche, \$2,000 ; quai Desjardins, Ile-aux-Allumettes, rivière Outaouais—pour terminer les travaux, \$3,500 ; D'Israëli—débarcadère à la tête du lac Aylmer, \$5,000 ; Douglstown—bloc du large, \$9,400 ; Pointe-Gatineau—réparations au quai et au mur de soutènement immédiatement en amont, \$2,300 ; quai de Georgeville—réfections et réparations, \$1,000 ; Grands-Méchins—brise-lames, \$10,000 ; Petit-Pabos—amélioration du port, \$5,000 ; Grandes-Bergeronnes—pour achever le quai, enlever les cailloux, etc., \$1,500 ; quarantaine de la Grosse-Ile—prolongement du débarcadère jusqu'à l'eau profonde, \$10,000 ; piliers et travées de l'île Bizard—réfections et réparations, \$2,300 ; quai de l'île Verie—réparations à l'extrémité adjacente à la rive, \$800 ; Kamouraska—prolongement de la jetée, (à voter de nouveau), \$1,500 ; lac Labelle—débarcadère, \$1,200 ; lac Mégantic—pour exhausser et réparer la jetée, \$1,200 ; quai de Lanorie—renouvellement du planchéage, \$600 ; L'Anse-à-Giles—quai, (à voter de nouveau), \$1,000 ; Laprairie—brise-glace et mur de protection, autres brise-glaces, etc., \$10,000 ; Lavaltrie—quai de pilots et dragage, \$8,000 ; Les-Écureuils—prolongement du quai, etc., \$3,200 ; quai de Lotbinière—pour achever les abords, réparer l'ancien bloc, etc., \$4,800 ; quai de Magog—réfections et réparations, \$2,500 ; débarcadère de Magusha—somme additionnelle, (à voter de nouveau), \$2,000 ; Matane—réparations au brise-lames à l'embouchure de la rivière, (à voter de nouveau), \$2,000 ; Mille-Vaches—débarcadère, \$1,000 ; Mistook (Delisle)—pour achever le quai, \$5,000 ; Montmagny—quai sur le bassin, \$7,600 ; chute de Montmorency—mur de revêtement de l'encoffrement le long de l'entrée du port, \$4,000 ; New-Carlisle—prolongement de la jetée, \$10,000 ; brise-lames de New-Richmond—jetée—pour achever les travaux, \$10,000 ; Nicolet—réparer le môle à l'embouchure de la rivire et mur en pierre perdue, \$6,000 ; Notre-Dame-du-Portage—quai—somme additionnelle, \$3,500 ; débarcadère de Paspébiac—pour achever les travaux, \$11,700 ; Peel-Head-Bay (baie de Mississquoi)—quai, \$6,500 ; quai de Percé, sur la plage sud—pilots jointifs, \$1,000 ; port de Petites Bergeronnes—enlèvement de cailloux dans le chenal de la rivière, \$500 ; Pointe-aux-Trembles (en bas)—pour achever le quai donné à l'entreprise, \$27,000 ; Port-Daniel—pour achever le prolongement et les abords du quai, \$17,000 ; Portneuf—quai, \$1,000 ; rivière Maskinongé—dragage, \$6,000 ; rivière Outaouis—quai près de l'embouchure de la rivière du Lièvre, \$5,000 ; rivière Richelieu—dragage à l'île Sainte-Thérèse, \$5,000 ; rivière Saguenay—dragage, \$40,000 ; tributaires de la rivière Saint-Louis—ouvrir une voie fluviale entre Saint-Anicet et Sainte-Barbe, \$15,000 ; quai à la Rivière-à-la-Pipe—prolongement, \$1,000 ; Rivière-du-Lièvre—reconstruction du barrage au Petit-Rapide, \$20,000 ; Rivière-du-Loup (en haut)—dragage et améliorations à l'embouchure—somme additionnelle, \$5,000 ; Rivière-du-Loup (Fraserville)—améliorations du port—somme additionnelle, \$12,000 ; quai de la Rivière-Ouelle—réparation et améliorations, \$3,000 ; Rivière-Verte—améliorations à l'embouchure de la, \$4,500 ; quai de la Rivière-des-Vases—prolongement, \$800 ; quai de Saint-Alphonse de Bagotville—renouvellement du plancher, etc., \$1,000 ; Saint-Blaise—quai sur la rivière Richelieu, \$3,800 ; Saint-Charles-Borromée—quai, \$1,000 ; quai de Saint-Félicien—réparations, \$600 ; Saint-François, Ile d'Orléans—abords du bloc du large, \$10,000 ; Saint-François-de-Sales—quai avec abords sur la rivière Jésus, \$7,000 ; Saint-Godefroi-de-Nouvelle—pour achever brise-lames, \$15,300 ; Saint-Ignace-de-Loyola—quai sur le Petit-Chenal de l'Ile-du-Pads, \$1,800 ; quai de Saint-Irénée—réparations urgentes, \$1,000 ; Saint-Jean des Chaillons—améliorations du port en face des briqueteries—pour achever les travaux, \$5,000 ; Saint-Jean-Port-Joli—prolongement du quai et addition d'une aile, \$5,000 ; quai de Saint-Jérôme—pour achever les travaux, \$1,000 ; Saint-Michel de Bellechasse—pour compléter les réparations, (à voter de nouveau, \$1,200), \$2,400 ; Saint-Roch des Aulnaies—allonge au quai et réparations, \$2,500 ; Saint-Sulpice—quai, \$7,000 ; Sainte-Anne de la Pocatière—reconstruction de la jetée, (à voter de nouveau, \$2,000), \$4,600 ; Sainte-Anne de Sorel—brise-glaces, \$7,200 ; Sainte-Anne des Monts—port de refuge à l'embouchure